

PROJET DE RECHERCHE - ACTION SUR LA TAXATION DES PRODUITS DU TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST
 « DES SOLUTIONS FISCALES POUR UNE REDUCTION OPTIMALE DU TABAGISME EN AFRIQUE DE L'OUEST »
 EVALUATION DES COÛTS DES MALADIES LIEES AU TABAC AU SENEGAL

La consommation des produits tabac procure des recettes fiscales au gouvernement et un revenu d'activité à une partie de la population au Sénégal. Cependant, elle est aussi la cause de plusieurs maladies non transmissibles qui tuent la plupart des personnes qui en sont victimes. Aucune évaluation n'est faite cependant des coûts liés à ces maladies au Sénégal et dans la quasi-totalité des autres pays africains. Le CRES a évalué le fardeau économique de cette consommation des produits du tabac sur la société sénégalaise en 2017-2018. Le présent *FactSheet* résume les principaux résultats de cette recherche.

Source de données : Enquête auprès de 2001 patients répartis dans 14 hôpitaux publics du Sénégal.

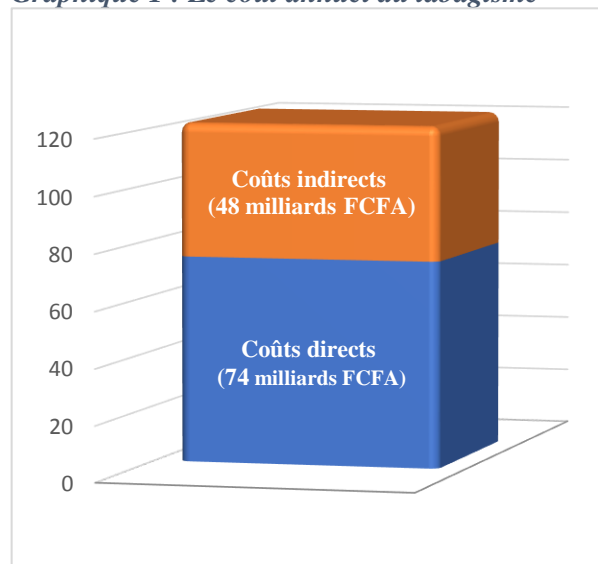
Hôpitaux enquêtés : Hôpital Principal, CHUN Le Dantec, CHUN de Fann, HOGGY, EPS de Pikine, CHN de Touba, CHR de Diourbel, CHR de Thiès, CHR de Kaolack, CHR de Fatick, CHR de Louga, CHR de Saint-Louis, CHR de Kolda et CHR de Ziguinchor.

Maladies étudiées : cancer du poumon (69 patients), bronchopneumopathie chronique obstructive- BPCO -(315patients), cancer du larynx (148patients), cancer des cavités buccales (83 patients), cardiopathies ischémiques (587patients), accident vasculaire cérébral (799 patients).

Près de 3 patients sur 5 sont des hommes et 60% d'entre eux sont âgés de 60 ans et plus. La moitié des patients n'ont aucune prise en charge tandis que près de 62% d'entre eux n'ont jamais consommé un produit du tabac.

Caractéristiques des patients			Caractéristiques des patients		
		%			%
Sexe	Homme	59	Prise en charge	Non prise en charge	47
	Femme	41		Imputation budgétaire/ Plan SESAME	44
Groupe d'âge	Moins de 35 ans	7		Assurance privée	9
	Entre 35 et 60 ans	36	Tabagisme	Non-fumeur	62
	60 ans et plus	57		Fumeur actuel	9
		Ancien fumeur		29	

Graphique 1 : Le coût annuel du tabagisme

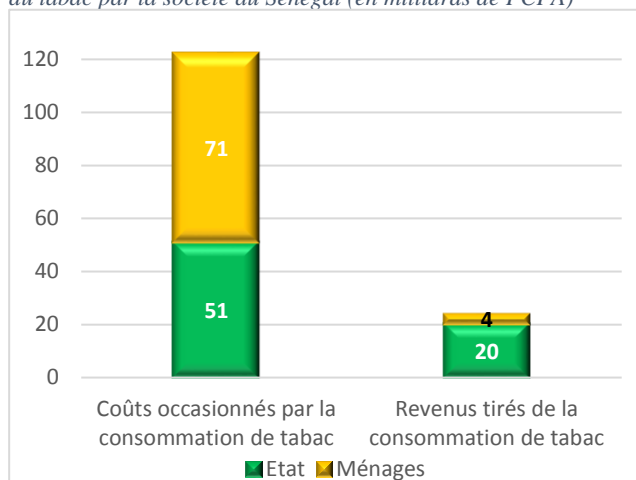


Le coût annuel du tabagisme est estimé à près de 122 milliards de FCFA dont 74 milliards pour les dépenses liées aux soins (coûts directs) et 48 milliards pour les pertes de revenus dues à l'absentéisme au travail et aux décès des patients (coûts indirects).

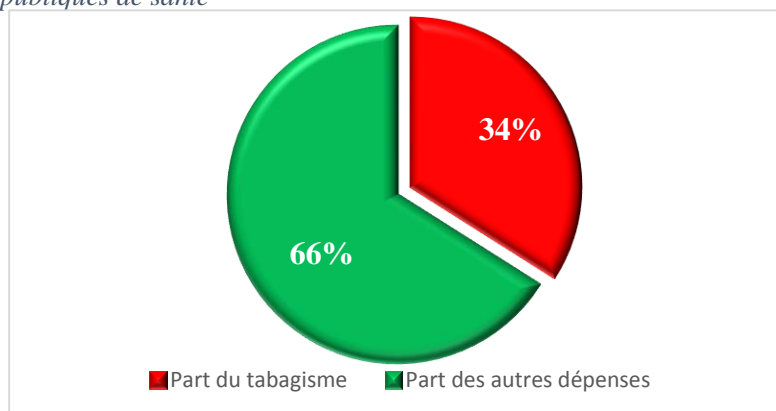
Les revenus tirés de la consommation du tabac sont de 24 milliards de FCFA dont 20 milliards de recettes fiscales et 4 milliards de revenus d'activité (salaires, bénéfices commerciaux). Comparé aux 122 milliards de coût annuel, le tabagisme coûte finalement 98 milliards à la société sénégalaise.

Les ménages supportent 71 milliards des coûts par an et l'Etat dépense 51 milliards pour le traitement des patients souffrant des maladies liées à la consommation des produits du tabac.

Graphique 2 : Coût annuel du tabagisme et revenus tirés de l'industrie du tabac par la société au Sénégal (en milliards de FCFA)



Graphique 3 : Part du coût du tabagisme dans les dépenses publiques de santé



Le traitement des maladies non transmissibles imputables à la consommation des produits du tabac absorbe 34% du budget que le Sénégal alloue annuellement au secteur de la santé.

Recommandations

- ✓ Augmenter les taxes sur les produits du tabac afin de décourager leur consommation et faire supporter les coûts du tabagisme au fumeur et à l'industrie du tabac ;
- ✓ Rendre effective l'application de toutes les dispositions de la nouvelle loi sur le tabac votée le 28 mars 2014, notamment faire respecter les mesures d'interdiction de fumer dans l'espace public, d'interdiction de la publicité sur les produits du tabac et l'apposition des avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes ;
- ✓ Mener sur une longue période une campagne de sensibilisation sur les coûts économiques et humains que le tabagisme inflige à l'économie et à la société sénégalaises.

Auteurs : Abdoulaye Diagne, Papa Yona Boubacar MANE, Founty Alassane FALL, Kodjovi AMAVI